

Mairie de  
**Mâlay-le-Petit**



1, rue du Piège - 89100 Mâlay-le-Petit  
Tél. / Fax : 03 86 88 20 93

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉPARTEMENT DE L'YONNE**

**COMMUNE DE MALAY LE PETIT**

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2025**

### **Séance du 12 Septembre 2025**

**MEMBRES EN EXERCICE : 7- PRESENTS/REPRESENTES : 7**

**Présents :** Mme Danielle POUTHÉ Maire, Mme Nicole VINCENT 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Stéphane MANZONI 2<sup>ème</sup> adjoint, , Mme Anne-Marie LOPEZ, M. Sébastien MISSAULT, Mme Annie ROMANIW conseillers

Absent excusée : Mme Claudette COLLOT pouvoir à Mme POUTHÉ

Secrétaire de séance : Mme Nicole VINCENT

L'an deux mil vingt-cinq  
le 12 Septembre 2025 à 20 heures,  
le Conseil Municipal de la commune de Mâlay-le-Petit, régulièrement convoqué, s'est réuni  
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de  
Mme POUTHÉ Danielle, Maire.

**La convocation à cette réunion a été adressée à leur domicile et affichée le juin2025**

***En ouverture de séance, Madame le Maire demande à l'Assemblée :***

***- de désigner un secrétaire de séance : Mme Nicole VINCENT se porte volontaire,***

***- si des observations sont à formuler sur le procès-verbal du précédent Conseil :  
aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité,***

**Délibérations à prendre :**

- ✓ ONF : Coupe de bois Route de Nonvalles
- ✓ Soutien « Jardins de la Croisière »
- ✓ Offre d'achat Licence IV
- ✓ Association CPN réveil Nature

**- Informations diverses :**

- Urbanisme, dossiers en cours,
- Achat matériel
- Election président Syndicat de la Basse Vanne
- Visite chambre des députés
- Noël de la commune

**QUESTIONS DIVERSES**

## 2025/24 : ONF COUPE DE BOIS ROUTE DE NONVALLES

Mme Le Maire, Mr MANZONI 2<sup>ème</sup> adjoint accompagné de Mr MISSAULT se sont réunis et rendus dans les bois communaux avec Mr TROCHAIN Jérôme de l'ONF.

Monsieur TROCHAIN doit lancer la procédure d'un programme de coupe sur notre forêt. Ce programme a pour objectif de réaliser une coupe d'emprise afin de sécuriser le bord de la route de la Vallée des Hachelles, Route des Nonvalles, bordant la parcelle forestière 7. Cette coupe vise à exploiter tous les arbres situés sur une bande de 5 mètres maximum de largeur à partir de la lisière de la forêt.

Cette coupe comprend également l'exploitation de tous les arbres dangereux qui bordent la parcelle 9 vers le champ agricole ainsi que la parcelle 8.

L'ONF sera chargée de contracter cette coupe avec un professionnel forestier de son choix. Ci-dessous tableau de la proposition :

Propositions d'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2026 en forêt communale de Malay-Le-Petit.

**Tableau 1 : Coupes proposées à l'état d'assiette 2026**

Parcelle ou unité de gestion	Surface à désigner (ha)	Type de coupe	Destination des produits BO/BI/BE (1)	Année prévue à l'aménagement (2)	Justifications (3)
7 et 9	0,50	Coupe d'emprise (coupe de sécurisation de bordure de route)	BO-BI	N.P.	

(1) Destination (vente, délivrance...) des types de produits (BO=Bois d'œuvre, BI=Bois d'industrie, BE=Bois énergie)

(2) Indiquer l'année prévue à l'aménagement ou N.P. si la coupe n'est pas prévue à l'aménagement

(3) Si la coupe proposée n'est pas prévue à l'année 2026 dans l'aménagement, indiquer la raison de l'ajout de la coupe

Il est demandé au Conseil :

- D'approuver l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2026 présenté ci-dessus, incluant les parcelles 7, 8 et 9 selon le plan défini,
- Informer le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

### DÉCIDE

- **De valider** les coupes de bois selon les modalités ci-dessus ,
- **De donner** tout pouvoir au Maire ou son représentant pour signer les documents.

VOTE	POUR	CONTRE	BLANC
	7	0	0

## **2025/25 : SOUTIEN « LES JARDINS DE LA CROISIÈRE »**

L'association « Les Jardins de la Croisière » nous a demandé de soutenir leurs actions d'insertions des personnes sans emploi, par la mise au travail sur des activités économiques (Légume Bio et les Chantiers Verts).

L'association propose aussi aux collectivités la réalisation de Chantiers Verts (nettoyage de site, débroussaillage, taille, tonte, petit tronçonnage) en complément des équipes communales.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

### **DÉCIDE**

- **De verser** une aide exceptionnelle à l'association « Les Jardins de la Croisière » d'un montant de 150 €,
- **D'adhérer** à cette association en versant une cotisation de 30 € pour l'année 2025,
- **De donner** à Mme Le Maire ou son représentant tout pouvoir pour conclure si besoin des contrats avec cette association et procéder à leurs règlements.

**Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.**

VOTE	POUR	CONTRE	BLANC
	7	0	0

## **2025/26 : ACHAT LICENCE IV**

À la suite de la fermeture de l'Auberge-hôtel-restaurant « Le Rabelais », nous avons envoyé le 14 septembre 2021 une lettre à Mr Le Préfet de l'Yonne, lui précisant que nous n'étions pas d'accord sur le transfert de la dernière licence IV de la commune et que nous aimerions conserver cette licence au cas où un nouvel établissement voudrait bien s'installer dans notre village.

Lors de la délibération 2021/39 du 03/12/2021, le Conseil avait autorisé Mme Le Maire a proposé un prix de 2 500 € à la propriétaire de l'établissement.

Cet établissement a été racheté par Mme IVANOVA Mariya qui nous demande de racheter la licence IV de son établissement, ne voulant pas exploiter cette licence mais ouvrir son restaurant avec une licence « grande restauration ». Cette dernière a reçu une proposition de rachat d'un montant de 9 500 €

Afin de conserver un lieu de rencontre et de convivialité à l'échelle du territoire de la commune, il est proposé au conseil municipal que la collectivité se porte acquéreur auprès de son propriétaire Mme IVANOVA de la licence pour l'exploitation d'un débit de boisson de 4<sup>ème</sup> catégorie.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

### **DÉCIDE**

- **De ne pas acheter** la dernière licence IV de la commune,
- **De ne pas s'opposer** à la vente de cette dernière licence IV.

**Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.**

VOTE	POUR	CONTRE	BLANC
	7	0	0

### **2025/27 : ASSOCIATION CPN REVEIL NATURE**

Nous avons eu vendredi la visite de Mr Didier Duchesne, président de l'association sénonaise CPN Réveil Nature.

Il nous a présenté les actions et les projets de l'association CPN concernant les chouettes effraies et nous a sensibilisé sur l'importance de les accueillir et de les protéger.

Pour ce faire, il propose d'obturer les poteaux creux de signalisation avec des bouchons plastiques entrants noirs, cette action ayant pour but de protéger les oiseaux cavicoles, tels que les mésanges, qui cherchent des endroits pour nicher, entrent dans les poteaux et meurent, ne pouvant pas ressortir.

Un devis est joint au dossier de documentation présenté aux membres du Conseil pour pouvoir en débattre.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

### **DÉCIDE**

- **De ne pas répondre** à la demande de l'association CPN réveil nature, l'employé communal pouvant se charger de ses actions.

**Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.**

VOTE	POUR	CONTRE	BLANC
	7	0	0

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **Urbanisme dossiers en cours :**

Madame Le Maire présente au Conseil les demandes reçues en mairie :

- Une demande de permis de construire maison d'habitation :
  - o Pavillon sur trois niveaux au 36a Route de Genève ,
- Sept demandes de déclarations préalables, :
  - o Véranda, cuisine d'été au 28 Route de Genève,
  - o Clôture au 5 Route de Genève,
  - o Isolation par l'extérieur au 28 Route de Genève,
  - o Changement de portail au 77 Route de Genève,
  - o Installation de panneaux photovoltaïques au 55 Route de Genève,
  - o Porte de véranda au 5 Route de Genève,
  - o Installation d'un système solaire et panneaux photovoltaïques au 55 Route de Genève.
  
- Trois demandes de certificats d'urbanisme :
  - o Bois (Million),
  - o Terres agricoles (Poirier-Robert)
  - o Terres agricoles (Beauregard),
  
- Une demande de certificat d'urbanisme opérationnel :
  - o CUB Destruction ruine et construction pavillon (défavorable) au 18 Route de Genève

### **Achat de matériel :**

Une épandeuse à sel a été achetée pour la commune pour un montant de 4 092.00 € HT

### **Election Président du Syndicat de la Vanne :**

Suite au décès de Monsieur BÉCUE président du Syndicat Mixte de la Vanne et de ses Affluents, Monsieur ROYER Cédric a été élu président au cours de l'Assemblée Générale en date du 11 Septembre 2025.

Les autres membres du bureau et les vice-présidents ont été réélus à l'identique.

### **Visite Assemblée Nationale**

Le 16 Septembre 2025, les membres du Conseil ont été invités par notre député Monsieur Julien ODOUL à visiter l'Assemblée Nationale et à partager un déjeuner en sa compagnie.

### **Vie de la Commune :**

L'organisation du Noël des enfants et la distribution du colis des aînés sont fixées au samedi 06 décembre 2025 après-midi.

### **Questions diverses :**

Néant

Les conseillers n'ayant plus de question, la séance est levée à 21h00

# COMMUNE DE MALAY-LE-PETIT

## CONSEIL MUNICIPAL

### - RECAPITULATIF DE SEANCE

#### **Vendredi 12 SEPTEMBRE 2025**

2025/24 ONF : COUPE DE BOIS ROUTE DES NONVALLES  
**Transmis en sous-préfecture le 17 septembre 2025**  
**- Publié le 17 septembre 2025**

2025/25 SOUTIEN JARDINS DE LA CROISIÈRE  
**- Transmis en sous-préfecture le 17 septembre 2025**  
**- Publié le 17 septembre 2025**

2025/26 OFFRE D'ACHAT LICENCE IV  
**Transmis en sous-préfecture le 17 septembre 2025**  
**- Publié le 17 septembre 2025**

2025/27 ASSOCIATION CPN NATURE  
**Transmis en sous-préfecture le 17 septembre 2025**  
**- Publié le 17 septembre 2025**

## TABLE DE SIGNATURE DE SEANCE

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Maire	Secrétaire de séance
	Danielle POUTHÉ	Nicole VINCENT